



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fièvre hémorragique de Marburg

Question écrite n° 63568

Texte de la question

La fièvre hémorragique de Marburg, virus proche du redoutable virus Ebola, a fait 115 morts en Angola, sur 123 cas répertoriés depuis le début, il y a moins de six mois, de l'épidémie qui s'est aggravée ces dernières semaines. Au total 118 cas, dont 113 morts, parmi lesquels un médecin vietnamien, ont été répertoriés dans la province de Uige (environ 300 km au nord de Luanda) et cinq cas, dont deux morts, dans la capitale Luanda. Le bilan de l'épidémie pourrait encore s'aggraver, car les cas recensés ne concerneraient que les malades qui se sont présentés aux hôpitaux, sans inclure ceux qui sont en train de mourir chez eux. Compte tenu de ces éléments particulièrement inquiétants, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande donc à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui indiquer les mesures urgentes et conservatoires qu'il compte prendre au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

L'épidémie de fièvre hémorragique de Marburg qui sévit en Angola a débuté en octobre 2004, mais le virus responsable de cette épidémie a été identifié en mars 2005. Le 17 mai, l'OMS recensait 337 cas dont 311 décès ; 326 cas et 300 décès étant survenus dans la province de Uige, épice de l'épidémie. A cette même date, aucun nouveau cas n'avait été recensé en dehors de la province de Uige depuis 5 semaines. Les mesures mises en place par les autorités sanitaires angolaises avec le soutien de l'OMS semblent avoir réussi à contenir l'épidémie. Le ministère de la santé et des solidarités a suivi l'évolution de cette épidémie dès son identification en lien avec l'Institut de veille sanitaire et le ministère des affaires étrangères. Il s'est assuré que la communauté française expatriée en Angola, qui réside essentiellement à Luanda et près des plates-formes pétrolières, était informée de la situation sanitaire, de l'évolution de l'épidémie et des mesures de prévention, par les services de santé de l'ambassade de France. Le ministère de la santé et des solidarités a participé à une conférence téléphonique européenne réunissant l'OMS et les états membres. Le risque de cas importé en Europe a été estimé comme très faible par les experts réunis. Cela du fait de la localisation géographique de l'épidémie dans une zone peu fréquentée, de sa dynamique et de la maladie elle-même qui ne se transmet que lors de contacts avec les liquides biologiques de personnes malades ou décédées. Les recommandations de l'OMS étaient de ne pas limiter les déplacements vers l'Angola mais d'informer les personnes s'y rendant, sur la situation sanitaire et les mesures de prévention. En cohérence avec ces recommandations, les autorités sanitaires françaises ont rédigé et fait distribuer une plaquette d'information pour les passagers des vols à destination de l'Angola. Une information a été adressée à tous les hôpitaux de France rappelant les mesures à prendre devant une suspicion de fièvre hémorragique de Marburg. Aucun cas de fièvre hémorragique de Marburg n'est à déplorer en France.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63568

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé et solidarités

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2005, page 4195

Réponse publiée le : 27 septembre 2005, page 9042